Réorientation en droit après AES

Par **lou_frg**, le **27/07/2017** à **17:39**

Bonjour,

Je viens actuellement de valider ma première année en prépa ENS D1 et compte terminer ce cursus, je valide actuellement des années de licence AES et non de droit seul à la Sorbonne J'aimerais intégrer Assas ou la Sorbonne en L3 et même en L2 quitte à perdre une année, je sais que cela fut possible pour quelques personnes de ma prépa avant moi mais je voulais avoir votre avis ici

Je suis actuellement dans les 5 premiers de ma prépa, et je vise un top 3 pour la deuxième année, j'ai durant ces 2 semestres obtenu les meilleures notes en droit constitutionnel et civil ainsi qu'en anglais et ma moyenne générale s'élève à 14 et je pense pouvoir atteindre le 15 en 2ème année

Connaissez vous des personnes qui ont réussi à basculer dans une licence de droit bien qu'ayant commencé en AES ?
Le fait d'avoir malgré tout fait du droit en prépa pourrait-il m'aider ?
Connaissez-vous des astuces ou des contacts qui pourraient m'aider à pallier mon changement d'orientation bien que "minime" ?

Merci beaucoup pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/07/2017** à **08:24**

Bonjour

[citation]Connaissez vous des personnes qui ont réussi à basculer dans une licence de droit bien qu'ayant commencé en AES ?[/citation]

Oui certains ont très bien réussis (une est actuellement en doctorat) et d'autres se sont complétement loupés. Il faut savoir qu'en AES les professeurs de droit sont beaucoup moins exigeants.

Par **lou_frg**, le **28/07/2017** à **09:20**

Oui mais le droit je l'ai fais en prépa avec justement une professeur très exigeante au final je pense que ça ça ira le problème est d'être acceptée dans une faculté de droit en réalité..

Merci pour ta réponse!

Par **marianne76**, le **31/07/2017** à **16:27**

Bonjour
Un passage en L2 droit ne devrait pas poser de problème, le passage en L3 en revanche tout dépend des facultés : certaines l'acceptent d'autres non pour la Sorbonne je ne peux pas vous dire

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés